CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E96955** **VALABLE JUSQU'AU** **16/12/2026**

ÉDITÉ LE 15/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/08/2007

Raison sociale : MONTEIRO DOS SANTOS PAULO

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 08/04/2024

Capital : 0

42 RUE CLEMENT ADER
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC evry

Siret : 499 305 282 00026

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 37083400T

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021691356704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 11165197604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 06 25 37 92 02 **Fax :** 09 58 47 92 45

Portable : 06 25 37 92 02

Responsabilité légale :
MONTEIRO DOS SANTOS PAULO CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : paulds@live.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 352 718 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	09/12/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		19/11/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		09/12/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E96955** **VALABLE JUSQU'AU** **16/12/2026**

ÉDITÉ LE **15/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/08/2007
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 08/04/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC evry

Siret : **499 305 282 00026**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 37083400T

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021691356704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 11165197604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **MONTEIRO DOS SANTOS PAULO**

42 RUE CLEMENT ADER
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

Téléphone : 06 25 37 92 02 **Fax :** 09 58 47 92 45
Portable : 06 25 37 92 02

Site Internet :
E-mail : paulds@live.fr

Responsabilité légale :
MONTEIRO DOS SANTOS PAULO CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	09/12/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	19/11/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	09/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	21/03/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.